

INTER PARES

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration,
Inter Pares:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Inter Pares («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états de l'évolution des soldes de fonds, de revenu et dépense, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

OHCID LLP

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 15 mars 2023

INTER PARES

3.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIF		
COURANT		
Encaisse	4 429 225 \$	3 812 667 \$
Comptes à recevoir	225 000	557 022
Avances de programme (note 5)	165 454	116 026
Frais payés d'avance	1 424 985	382 523
Investissements court terme (note 4)	23 894	21 532
	6 268 558	4 889 770
INVESTISSEMENTS (note 4)	4 775 556	4 726 105
IMMOBILISATIONS (note 3)	496 349	511 372
	11 540 463 \$	10 127 247 \$
PASSIF		
COURANT		
Comptes à payer	50 562 \$	54 769 \$
Revenus reportés (note 6)	4 620 979	3 275 409
	4 671 541	3 330 178
PRÊT PAYABLE CUEC (note 10)	40 000	40,000
AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE (note 7)	176 540	165 391
	4 888 081	3 535 569
SOLDES DES FONDS		
Actif net non affecté	14 805	144 488
Actifs nets immobilisés	496 349	511 372
Fonds de legs (note 8)	1 034 306	1 044 879
Fonds de Margaret Fleming McKay (note 9)	5 106 922	4 890 939
	6 652 382	6 591 678
	11 540 463 \$	10 127 247 \$

Au nom du Conseil d'administration:



INTER PARES

4.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

					2022	2021
	Actif net non affecté	Actifs nets immobilisés	Fonds de legs	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	144 488 \$	511 372 \$	1 044 879 \$	4 890 939 \$	6 591 678 \$	6 374 167 \$
Revenu (dépense) net pour l'exercice	(222 175)	-	(10 573)	293 452	60 704	217 511
Transfert de fonds (note 9)	77 469			(77 469)	-	-
Acquisition d'immobilisations	(11 742)	11 742	-	-	-	-
Amortissement	26 765	(26 765)	-	-	-	-
SOLDES DE FONDS, FIN DE L'EXERCICE	14 805 \$	496 349 \$	1 034 306 \$	5 106 922 \$	6 652 382 \$	6 591 678 \$

INTER PARES

5.

ÉTAT DES REVENU ET DÉPENSE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022		2021		
	Opérations générales	Fonds de legs	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
REVENUS					
Dons	1 624 914 \$	- \$	214 599 \$	1 839 513 \$	2 009 330 \$
Affaires mondiales Canada					
Buil-Mo	1 563 479	-	-	1 563 479	1 258 179
ACTIF Columbia	149 050	-	-	149 050	155 530
SCSM Burma	2 857 942	-	-	2 857 942	2 312 287
COVID Philippines	113 008	-	-	113 008	660 012
WLA West Africa	724 491	-	-	724 491	-
PSOP Sudan	596 156	-	-	596 156	606 596
Intérêts et divers	(657)	(10 573)	78 853	67 623	116 035
	7 628 383	(10 573)	293 452	7 911 262	7 117 969
DÉPENSES					
Programmation					
Projets	5 303 027	-	-	5 303 027	4 881 435
Fonctionnement	1 709 773	-	-	1 709 773	1 208 043
	7 012 800	-	-	7 012 800	6 089 478
Administration	272 149	-	-	272 149	243 387
Dépenses de collecte de fonds	565 609	-	-	565 609	567 593
	7 850 558	-	-	7 850 558	6 900 458
REVENU (DÉPENSE) NET POUR L'EXERCICE	(222 175) \$	(10 573) \$	293 452 \$	60 704 \$	217 511 \$

INTER PARES

6.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:

	2022	2021
EXPLOITATION		
Dépenses nettes pour l'exercice	60 704 \$	217 511 \$
Élément sans effet sur l'encaisse - amortissement	26 765	29 726
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Comptes à recevoir	(49 428)	142 920
Avances de programme	(1 042 462)	666 967
Frais payés d'avance	(2 362)	21 603
Comptes à payer	(4 207)	14 793
Revenus reportés	1 345 570	1 424 579
Avantages payables reliés aux années de service	11 149	13 112
	345 729	2 531 211
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	282 571	(685 949)
Prêt payable CUEC	-	10 000
Acquisition d'immobilisations	(11 742)	(19 763)
	270 829	(695 712)
Changement net de l'encaisse	616 558	1 835 499
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 812 667	1 977 168
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 429 225 \$	3 812 667 \$

INTER PARES

7.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2021

Inter Pares travaille à l'étranger et au Canada à l'appui de groupes d'entraide de développement, et pour promouvoir une meilleure compréhension des causes, effets et solutions au sous-développement et à la pauvreté. Inter Pares est incorporée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l'article 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

(a) Méthode de comptabilisation

Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l'année au cours de laquelle les dépenses reliées surviennent. Les fonds reçus d'Affaires mondiales Canada pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l'étranger, et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les partenaires étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception.

(b) Instruments financiers

Instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur au départ et sont mesurés par la suite au coût amorti ou le coût moins des provisions pour la diminution. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir et les investissements. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes à payer, prêt payable CUEC et avantages payables reliés aux années de service.

(c) Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de cinq ans. L'équipement informatique est amorti à un taux de 50% durant la première année et de 25% durant les deux années suivantes. L'immeuble est amorti de manière linéaire sur une période de 40 ans.

(d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés d'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

INTER PARES

8.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2021

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation se composent de l'encaisse, comptes à recevoir, investissements, comptes à payer et frais courus, prêt payable CUEC et avantages payables reliés aux années de service. Sauf indication contraire, c'est l'opinion de la direction que l'organisation n'est pas exposée à des risques significatifs reliés à l'intérêt, la monnaie, le crédit ou les risques de liquidité ou de marché résultant de ces instruments financiers et que les montants présentés de ces instruments financiers se rapprochent de leur juste valeur.

L'Association est exposée à des risques significatifs de l'intérêt ou marché résultant de ces investissements.

3. IMMOBILISATIONS

			2022	2021
	Coût	Amortissement accumulé	net	net
Terrain	200 000 \$	- \$	200 000 \$	200 000 \$
Immeuble	582 230	302 500	279 730	294 480
Équipement de bureau et matériel informatique	236 946	220 327	16 619	16 892
	1 019 176 \$	522 827 \$	496 349 \$	511 372 \$

L'amortissement pour les actifs immobilisés s'élève à 26 765\$ (2021 – 29 726\$).

4. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés principalement de bons qui rapportent de l'intérêt à des taux entre 1,4% et 3,2% par année, avec des échéances variables de décembre 2023 à mai 2027. La valeur juste totale des placements à court terme et les investissements à long terme est 4 774 842\$ (2021 – 5 229 783\$).

5. AVANCES DE PROGRAMME

Les avances au programme peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en fonction du moment où les fonds sont envoyés à l'étranger et des comptes rendus de leurs homologues étrangers.

La valeur des avances sur programme et des produits reportés est soumise à une incertitude de mesure. Pour estimer le montant des avances de programmes dépensées, la direction a formulé des hypothèses basées sur l'activité de programme de contrepartie des années précédentes et sur les informations disponibles à la fin de l'année. Le montant comptabilisé à titre d'avances de programmes et de produits, produits et charges reportés connexes, reflète la meilleure estimation de la direction. Toute variation de cette juste valeur sera constatée dès qu'elle sera connue.



INTER PARES

9.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2021

6. REVENU REPORTÉ

Les produits reportés comprennent principalement les fonds reçus pour des activités à réaliser au cours du prochain exercice.

	2022	2021
Solde, au début de l'exercice	3 275 409 \$	1 850 830 \$
Moins: montant considéré comme revenu pour l'année	(3 275 409)	(1 850 830)
Plus: montant reçu relié à l'année suivante	4 620 979	3 275 409
Solde, à la fin de l'exercice	4 620 979 \$	3 275 409 \$

Les produits reportés sont soumis à l'incertitude de mesure décrite à la note 5.

7. AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE

Les employés d'Inter Pares accumulent un avantage payable relié aux années de service à raison d'une semaine par année de service jusqu'à un maximum de douze semaines. Les employés peuvent recevoir cet avantage lorsqu'ils quittent Inter Pares après cinq années de service.

8. FONDS DE PRÉVOYANCE

Inter Pares maintient une réserve opérationnelle non affectée pour garantir le respect de ses obligations en cas de modification imprévue du financement externe.

9. FONDS DE MARGARET FLEMING MCKAY

En 2018, l'organisation a combiné le Fonds Bequest et le Fonds Margaret McKay pour créer un nouveau fonds appelé Fonds pour l'héritage Margaret Fleming McKay. Ce fonds servira à aider Inter Pares à poursuivre ses programmes à long terme avec ses homologues internationaux et canadiens. Au cours de l'exercice, Inter Pares a transféré 77 469 \$ (2021 - nul \$) du Fonds de Margaret Fleming McKay à l'actif net non affecté.

10. PRÊT PAYABLE CUEC

Inter Pares a reçu un prêt sans intérêt d'un montant de 60 000 \$ du gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Le prêt doit aider à couvrir les coûts d'exploitation pendant une période où les revenus ont été temporairement réduits, en raison des impacts économiques du virus COVID-19. Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2023 entraînera une remise de prêt supplémentaire de 20 000 \$. La remise a été comptabilisée comme revenu au cours des années précédentes.

